

## 5.—Estimations de l'emploi et du chômage, par région, 1946-1961

NOTA.—Les chiffres sont des moyennes annuelles; ceux de 1946-1962 inclusivement se fondent sur des estimations d'enquêtes trimestrielles; ceux de 1953-1961, sur des estimations mensuelles.

Année	Atlantique <sup>1</sup>		Québec		Ontario		Prairies		Colombie-Britannique	
	Emploi	Chômage	Emploi	Chômage	Emploi	Chômage	Emploi	Chômage	Emploi	Chômage
	(milliers)									
1946.....	392	23	1,283	54	1,654	48	947	21	390	16
1947.....	408	20	1,324	34	1,729	31	957	14	415	12
1948.....	407	19	1,351	34	1,745	31	953	15	418	15
1949.....	406	20	1,376	48	1,774	41	935	18	422	15
1950.....	483	41	1,370	63	1,782	44	931	20	411	19
1951.....	491	22	1,420	42	1,838	32	933	15	416	15
1952.....	479	23	1,448	56	1,867	42	947	18	429	17
1953.....	478	28	1,480	58	1,907	41	938	18	432	18
1954.....	468	33	1,470	92	1,945	77	925	24	437	24
1955.....	478	33	1,493	98	1,993	66	939	30	462	18
1956.....	489	31	1,535	80	2,006	51	975	22	490	14
1957.....	496	45	1,574	101	2,157	77	988	27	511	27
1958.....	476	68	1,577	153	2,133	122	1,004	43	504	47
1959.....	493	60	1,613	138	2,187	103	1,036	35	526	36
1960.....	507	60	1,632	164	2,239	128	1,053	46	524	50
1961.....	526	66	1,644	168	2,261	132	1,083	52	536	50

<sup>1</sup> Y compris Terre-Neuve depuis 1950.

## Section 3.—Emploi, salaires et heures de travail\*

La statistique mensuelle de l'emploi au Canada remonte à 1921, date à laquelle on a commencé à enquêter dans les établissements commerciaux en vue de déterminer les nombres-indices pouvant servir d'indicateurs économiques courants. En 1941 et 1944, on a élargi la portée de l'enquête afin de fournir des renseignements sur les bordereaux de paie, la rémunération par tête et les heures de travail. Pendant cette période, on a également établi des chiffres distincts pour les hommes et pour les femmes.

L'enquête vise les établissements importants (15 employés ou plus) que l'on trouve dans les principales industries suivantes: forestage, mines, fabrication, construction, transports, entreposage et communications; services d'utilité publique, commerce et finances, assurances et immeuble. Elle porte aussi sur certains secteurs de l'industrie des services: hôtels et restaurants, blanchisseries et établissements de dégraissage, services récréatifs et commerciaux. Elle exclut l'agriculture, l'administration publique et les services sociaux (santé, enseignement, etc.). La couverture correspond donc étroitement à ce qu'on peut appeler le secteur commercial de l'économie. Comme l'enquête ne porte pas sur les petits établissements et exclut plusieurs industries, les chiffres sont publiés sous forme d'indices. La période de référence actuelle est l'année 1949.

La statistique mensuelle de l'emploi porte sur le nombre d'employés touchant une paye durant la dernière période de paye du mois. Sont omis par définition les employés intermittents qui ont travaillé moins d'une journée au cours de la période de paye, ainsi que les propriétaires de l'entreprise, même si ces derniers reçoivent une partie du revenu de leurs mises de fonds sous forme de traitement. Les gains déclarés comprennent les salaires versés pour le travail régulier, le surtemps, ainsi que les primes de travail par postes, les bonis de production, d'encouragement

\* Rédigé à la Section de l'emploi, Division du Travail, Bureau fédéral de la statistique.